

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 7 avril 2025, à 19 heures, au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, à Montréal, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

2601-2607, avenue Van Horne

Cette dérogation mineure permettrait de déroger à la hauteur maximale autorisée pour un rez-de-chaussée prescrit par l'article 14 du projet particulier PP-93, afin de s'ajuster aux différents niveaux naturels du sol et présenter des accès de plain-pied sur chacune des parties du bâtiment.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 21 mars 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate